



Un service pour vous et votre enfant de 4 ans.

Le programme se divise en 3 types d'activités.



**Votre enfant aura 4 ans avant le 1^{er} octobre prochain?
Vous êtes admissible à Passe-Partout!**

Qu'est-ce que Passe-Partout?

Le mot «passe-partout» signifie clé.
C'est une clé qui ouvre une porte très spéciale, celle de la réussite scolaire de votre enfant.

Pour qui?

- Les enfants de quatre ans et leurs parents.

Le but?

- Aider les parents à participer à la réussite scolaire de leur enfant.
- Aider les enfants à s'intégrer dans le milieu scolaire.

Activités Parents

Elles vous permettent :

- De parler avec une enseignante et d'autres parents au sujet du développement des enfants de 4-5 ans.
- De connaître des moyens pour aider votre enfant à réussir dans le monde scolaire.
- D'échanger avec une enseignante et d'autres parents au sujet de vos réussites et de ce qui vous préoccupe.

Activités Parents-enfants

Elles vous donnent l'occasion :

- De vivre des moments de plaisir avec votre enfant.
- De découvrir comment votre enfant réagit en groupe dans un environnement scolaire.
- D'enrichir votre relation avec votre enfant.

Activités Enfants

Votre enfant apprend à :

- Se sentir bien à l'école avec ses nouveaux amis.
- Développer son autonomie et sa confiance en soi.
- Développer le goût de l'école.

Destiné aux parents et à leur enfant de 4 ans du territoire de la CSRS. Toutefois, les familles des écoles ciblées seront prioritaires.

ÉCOLES CIBLÉES

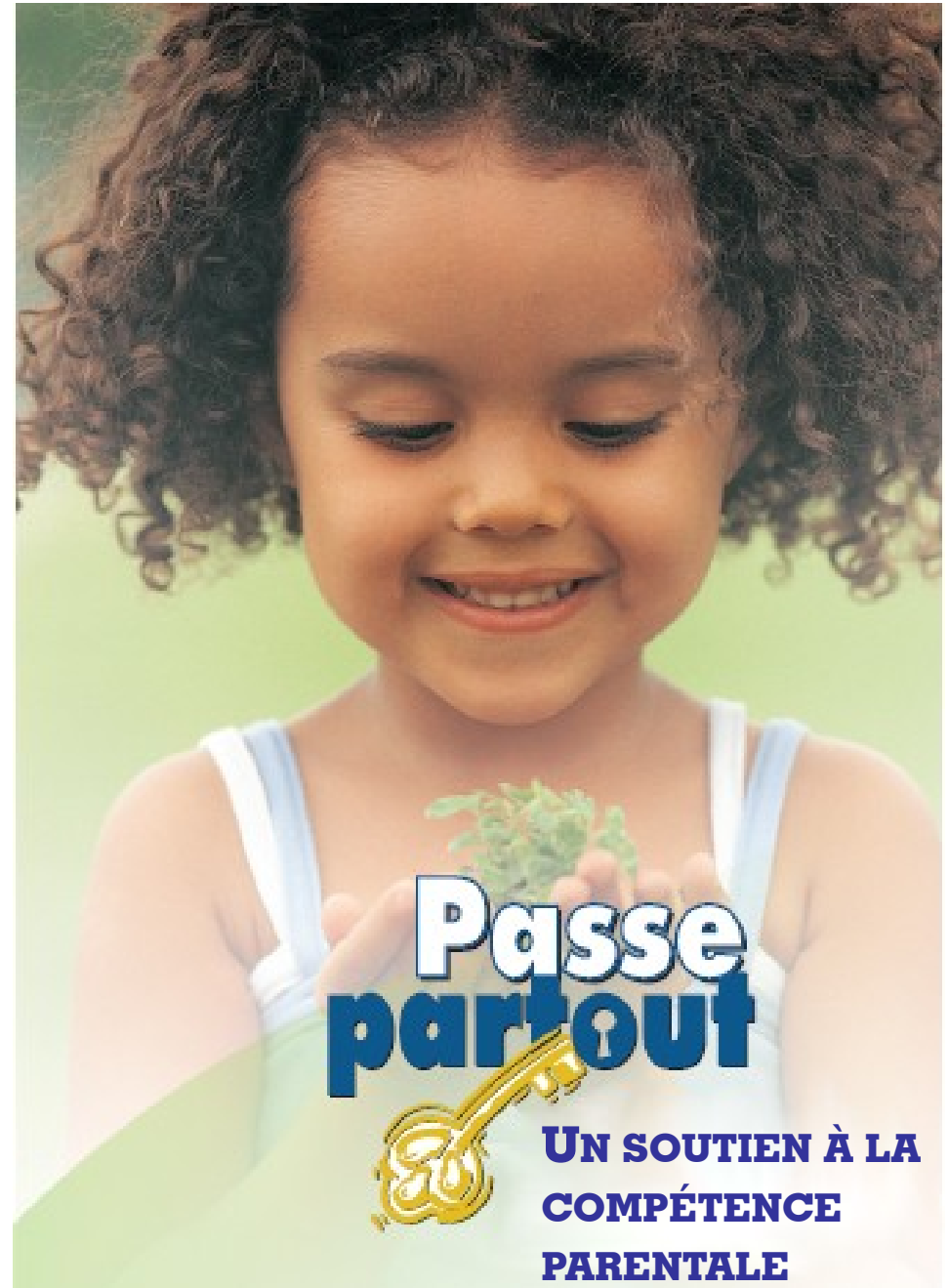
- | | |
|--------------------|---------------------------------|
| * des Quatre-Vents | * de la Sainte-Famille |
| * LaRocque | * Desjardins |
| * Sylvestre | * Marie-Reine |
| * Jean-XXIII | * Pie-X-de l'Assomption |
| | * de la Passerelle (Waterville) |

Vous aimeriez vous inscrire avec votre enfant?
Vous connaissez quelqu'un du quartier qui aimerait s'inscrire?

POUR INFORMATIONS :
École des Quatre-Vents
Tél. : (819) 822-5672 | poste 32718

POUR S'INSCRIRE

- Vous devez vous présenter dans votre école de quartier à la période d'inscription des enfants de la maternelle **ET** fournir l'acte de naissance **original** de votre enfant ainsi que deux preuves de résidence.
- Les rencontres ont lieu de septembre à juin, ce qui correspond à deux rencontres par mois pour les enfants, à raison de deux heures par rencontre.
- Les rencontres entre parents ont lieu une fois par mois en même temps que celles des enfants.



COMMISSION SCOLAIRE
DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE